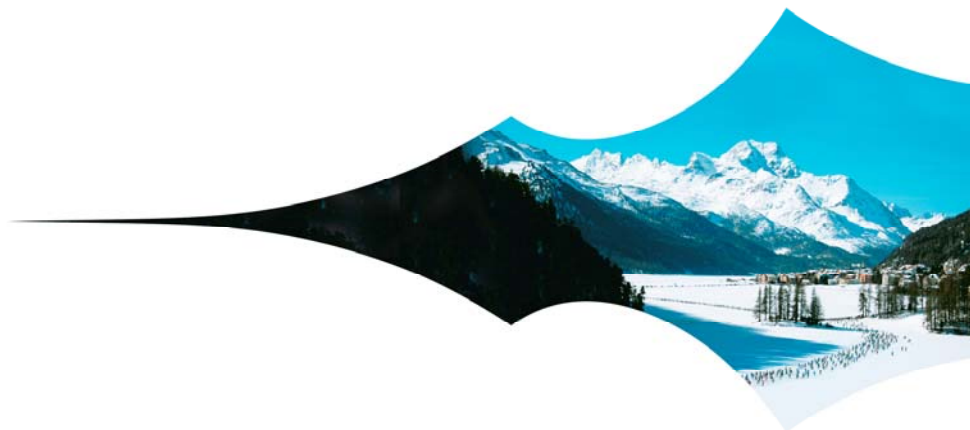


42. ENGADIN

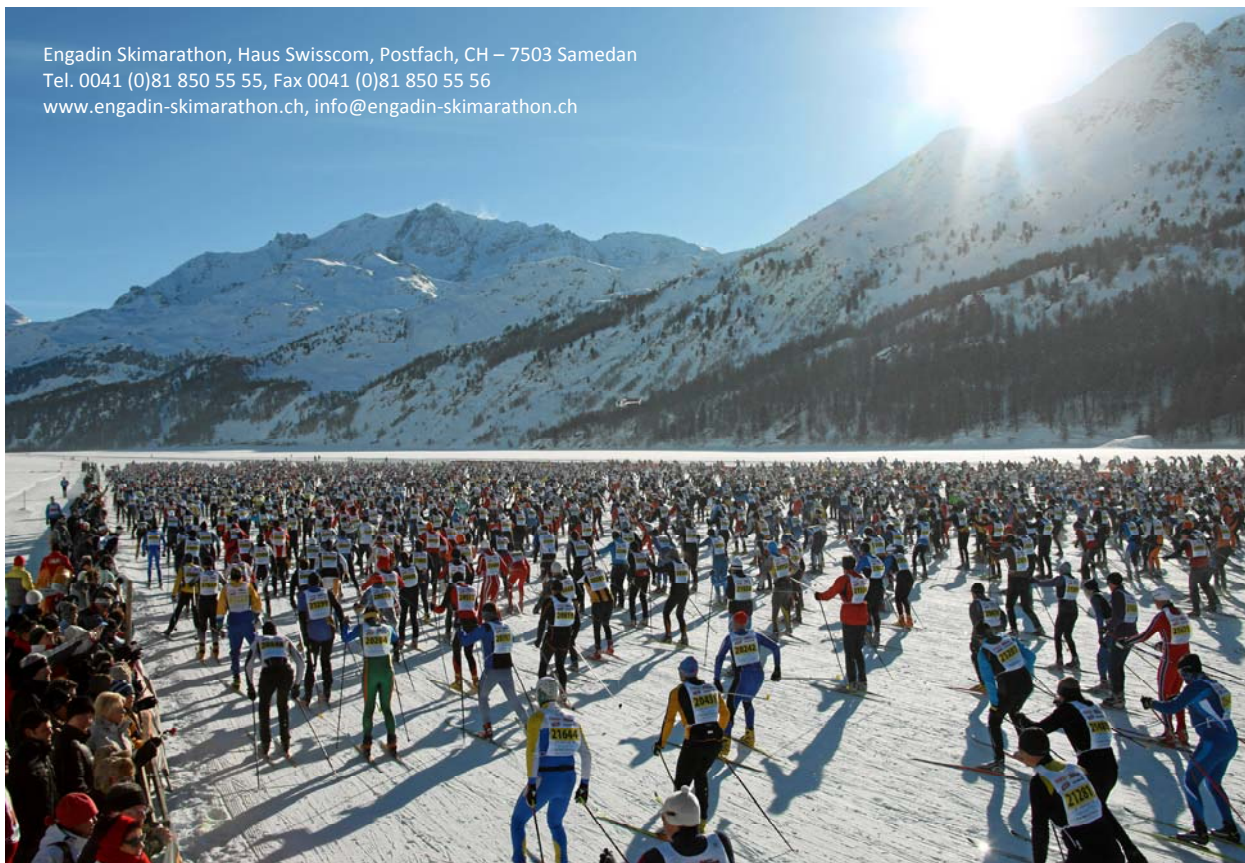
SKIMARATHON

Engadin St. Moritz



42. Marathon de ski de l'Engadine Dimanche, 14 mars 2010

Engadin Skimarathon, Haus Swisscom, Postfach, CH – 7503 Samedan
Tel. 0041 (0)81 850 55 55, Fax 0041 (0)81 850 55 56
www.engadin-skimarathon.ch, info@engadin-skimarathon.ch



INFORMATIONS

Date

14 mars 2010

(Le deuxième dimanche de mars, comme chaque année)

Distance

42,2 km / 21 km

Départ

Maloja, alt. 1820 m

Parcours

cf. plan

Arrivée

42.2 km : Zuoz/S-chanf, alt. 1670 m

21 km: Pontresina, alt. 1770 m

Le parcours est en majorité plat, avec de courtes montées.

INSCRIPTION / FRAIS D'INSCRIPTION

Conditions de participation

42.2 km: Hommes et femmes nés en 1993 et avant.

21 km: Hommes et femmes nés en 1995 et avant.

La course est ouverte à toute personne en bonne santé. Aucune licence n'est nécessaire.

Frais et délai d'inscription

Il est possible de s'inscrire encore jusqu' à la **veille de la course**, donc jusqu'au **13 mars 2010**. La date de la réception du paiement est décisive pour le montant des frais d'inscription:

42.2 km

- jusqu'au 31 décembre 2009: CHF 100.- / EUR 67.-

- à partir du 1er janvier 2010: CHF 120.- / EUR 80.-

- à partir du 1er février 2010: CHF 140.- / EUR 94.-

- à partir du 1er mars 2010: CHF 160.- / EUR 105.-

21 km

- jusqu'au 31 décembre 2009: CHF 75.- / EUR 50.-

- à partir du 1er janvier 2010: CHF 95.- / EUR 63.-

- à partir du 1er février 2010: CHF 115.- / EUR 76.-

- à partir du 1er mars 2010: CHF 135.- / EUR 90.-

Pour que le paiement soit considéré comme valable il doit être crédité sur le compte du Engadin Skimarathon jusqu' à la date limite (31 décembre 2009 / 31 janvier 2010 / 28 février 2010). Pour des versements arrivant auprès du comité d'organisation

après la date limite, des frais supplémentaires sont prélevés lors de la remise des dossards.

Inscription en ligne

Les participants peuvent s'inscrire en ligne de façon simple et rapide sur le site www.engadin-skimarathon.ch. Toutes les inscriptions en ligne seront confirmées par e-mail. Leur validité prend effet à la réception du règlement total des frais d'inscription.

Autres inscriptions (pas en ligne)

Bulletin de versement orange: Les personnes ayant déjà participé et qui ont reçu la documentation d'inscription par la poste, peuvent utiliser le bulletin de versement pré imprimé (orange). Les bonifications de l'année passée peuvent être déduites des frais d'inscription.

Important: Veuillez remplir pour chaque participant un bulletin de versement séparément !

Virement bancaire: Les indications suivantes sont impératives pour un virement bancaire :

Personnes ayant déjà participé: votre numéro de référence (cf. votre carte-réponse)

Première inscription: nom, adresse et date de naissance

Les frais d'inscription peuvent être versés sur un des comptes suivants:

Paiements en €: Bodenseebank Lindau, D-88131 Lindau, code de banque: 733 698 21. Code BIC: GENODEF1LBB. No. IBAN: DE28 7336 9821 0000 4114 77, à l'ordre de: Engadin Skimarathon, Haus Swisscom, CH-7503 Samedan.

Paiements en CHF: CREDIT SUISSE, 7500 St-Moritz. Code BIC: CRESCHZZ80A. No. IBAN.: CH43 0483 5063 4338 1100 0, à l'ordre de: Engadin Skimarathon, Haus Swisscom, CH-7503 Samedan.

CATÉGORIES

La qualification restera valable pendant deux ans pour tous les participants, indépendamment d'une participation cette année

	Sans qualification antérieure	Calcul des places de qualification 42 km	Calcul des places de qualification 21 km
Elite:	Coueurs FIS Marathon Cup, membres de l'équipe nationale	Coueurs placés dans le 1 pour cent du classement total (21 km + 42 km) moins les places déjà attribuées aux coueurs qualifiés dans le demi-marathon.	Participants du demi-marathon qui étaient classés dans le 1 pour cent de la somme des temps intermédiaires du marathon à Pontresina et des temps du demi-marathon.
Elite A:	Membres des cadres des fédérations régionales de ski de fond, membres des équipes nationales de biathlon et de CO à ski.	Coueurs placés dans les 2 à 6 pour cent du classement total (21 km + 42 km) moins les places déjà attribuées aux coueurs qualifiés dans le demi-marathon.	Participants du demi-marathon qui étaient classés dans les 2 à 6 pour cent de la somme des temps intermédiaires du marathon à Pontresina et des temps du demi-marathon.
Elite B:	Membres des cadres des fédérations régionales de ski de fond, membres des équipes nationales de biathlon et de CO à ski nés en 1993.	Coueurs placés dans les 7 à 12 pour cent du classement total (21 km + 42 km) moins les places déjà attribuées aux coueurs qualifiés dans le demi-marathon.	Participants du demi-marathon qui étaient classés dans les 7 à 12 pour cent de la somme des temps intermédiaires du marathon à Pontresina et des temps du demi-marathon.
Elite C:		Coueurs placés dans les 13 à 25 pour cent du classement total (21 km + 42 km) moins les places déjà attribuées aux coueurs qualifiés dans le demi-marathon.	Participants du demi-marathon qui étaient classés dans les 13 à 25 pour cent de la somme des temps intermédiaires du marathon à Pontresina et des temps du demi-marathon.
Hauptklasse A: (cat. principale A)		Coueurs placés dans les 26 à 50 pour cent du classement total (21 km + 42 km) moins les places déjà attribuées aux coueurs qualifiés dans le demi-marathon.	Participants du demi-marathon qui étaient classés dans les 26 à 50 pour cent de la somme des temps intermédiaires du marathon à Pontresina et des temps du demi-marathon.
Hauptklasse B: (cat. principale B)	Détenteurs d'un passeport Worldloppet	Coueurs placés dans les 51 à 75 pour cent du classement total (21 km + 42 km) moins les places déjà attribuées aux coueurs qualifiés dans le demi-marathon.	Participants du demi-marathon qui étaient classés dans les 51 à 75 pour cent de la somme des temps intermédiaires du marathon à Pontresina et des temps du demi-marathon.
Volksläufer: (Course populaire)	Nouveaux participants sans preuve de meilleurs résultats dans d'autres courses	Autres places	Autres places

Les titulaires d'un passeport Worldloppet doivent informer le secrétariat de leur décision de prendre le départ dans la catégorie principale B afin que l'attribution soit correcte. Au cas d'une inscription en ligne il est possible de cliquer dans la case correspondante.

Les nouveaux participants peuvent, sur présentation d'une preuve de résultats (Swiss Loppet, Worldloppet ou autres organisations similaires) prendre le départ dans l'un des premiers blocs. La demande doit être déposée en utilisant le formulaire de demande de changement de catégorie à www.engadin-skimarathon.ch **avant** d'effectuer le paiement des frais d'inscription. Seule le comité d'organisation se charge de l'attribution.

Les membres d'une équipe (nationale, régionale) doivent joindre la copie d'un certificat attestant leur appartenance à cette équipe.

Des frais de traitement de CHF 40.- seront prélevés pour des demandes de changement de catégorie reçues après l'attribution automatique.

PRESTATIONS

Les frais d'inscription comprennent

Le trajet en train 2^e classe aller-retour depuis une gare RhB, le transport du participant, le dossard, un sac pour les effets personnels et son transport, taxe de location pour le chip de chronométrage, une médaille souvenir, les ravitaillements sur le parcours, un service de fartage et de réparations, une assistance médicale et un service de massage, des douches à l'arrivée à S-chanf (uniquement pour les dames).

BONS POUR DOSSARDS / INFORMATIONS

Bons pour dossards

Avant la course, tous les participants inscrits dans les délais reçoivent par courrier un bon pour le dossard. En cas de perte, ce bon peut être remplacé, lors de la remise des dossards, en payant une taxe et sur présentation de la **quittance de paiement** et d'une **pièce d'identité**. Les dossards peuvent être retirés aux heures et dates ci-après:

Remise des dossards, St-Moritz-Bad, centre thermal
Jeudi 11 mars 2010: 11h00 – 18h00
Vendredi 12 mars 2010: 11h00 – 18h00
Samedi 13 mars 2010: 09h00 – 17h00

Liste de départ

La liste de départ peut être consultée sur le site: www.engadin-skimarathon.ch.

Marathonpost

Avant la course, tous les participants inscrits dans les délais et résidant en Suisse reçoivent le «Marathonpost» (journal du Marathon). Ce journal **ne sera pas** envoyé aux participants domiciliés à l'étranger. Il sera à leur disposition au centre thermal lors de la remise des dossards.

COURSE

Blocs et horaires pour 42.2 km / 21 km

Bloc	Heure	Catégories
1	08h40	Elite + Elite A + Elite B
2	08h45	Elite C
3	08h50	Hauptklasse A (cat. principale A)
4	09h05	Hauptklasse B (cat. principale B)
5	09h20	Volksläufer (course populaire)

Dans chaque bloc, un secteur séparé est prévu pour les dames (facultatif).

Technique

Libre ou classique. Des pistes sont tracées tout le long du parcours. Il n'est pas autorisé de faire du skating sur les pistes prévues pour la technique classique. Les blocs sont séparés selon la technique.

Distances de course

Les participants qui se sont inscrits pour les 42.2 km peuvent terminer la course après 21 km à Pontresina. Ils seront classés dans le demi-marathon. Les participants qui se sont inscrit pour les 21 km sont obligés de terminer la course à Pontresina sinon ils ne seront classés ni pour les 21 km ni pour les 42.2 km.

Abandon après Pontresina

Les participants qui abandonnent la course après Pontresina seront classés séparément comme « finisher » du demi-marathon sans être intégrés dans le classement du demi-marathon.

Restitution du chip de chronométrage

Le chip de chronométrage est attaché à l'intérieur du dossard. Il doit être rendu à l'endroit indiqué à l'arrivée. Les chips non-restitués seront facturés au montant de CHF 40.- / EUR 27.-. Ceux qui n'ont pas pu prendre le départ ou qui ont été obligés d'abandonner la course une fois en route ont la possibilité de renvoyer le chip au secrétariat du Engadin Skimarathon, sans être facturés, jusqu'au 19 mars 2010 au plus tard.

TRANSPORT

Le trajet en train 2^e classe St-Moritz aller-retour depuis une gare RhB est inclus dans les frais d'inscription. Cette offre est valable du 20 février au 21 mars 2010, le voyage aller devant être effectué avant le 14 mars 2010, dernier délai. Le bon de transport est valable **uniquement** sur présentation d'un dossard ou d'un bon pour un dossard. Pour les inscriptions reçues après le 7 mars 2010, l'envoi à temps du billet de train ne peut plus être garanti.

HÉBERGEMENT

Hébergement

Nous recommandons nos hôtels partenaires. Le secrétariat du Marathon de ski de l'Engadine peut organiser l'hébergement en dortoirs dans des abris de la protection civile et des écoles (tél. +41 (0) 81 850 55 55). Les frais devront être payés d'ici à mi-février 2010, **dernier délai** (aucun remboursement possible). Pour plus d'informations consultez www.engadin-skimarathon.ch.

Renseignements pour les hébergements (hôtels, pensions, hébergements de groupe, chambres privées, etc.) :

Engadin St. Moritz
7500 St. Moritz
Tel. +41 (0) 81 830 00 01 / Fax +41 (0) 81 830 08 18
E-mail: allegra@estm.ch

Les demandes et les réservations pour des séjours de courte durée (1 à 4 nuits) ne seront prises en compte qu'à court terme.

DIVERS

Entraînement

Le parcours du Marathon de ski de l'Engadine sera tracé durant tout l'hiver si les conditions le permettent. Il faut toutefois s'acquitter du péage des pistes de ski de fond.

Annulation de la compétition

Si, pour une raison quelconque, la course devait être annulée, 80% du montant du droit d'inscription seront remboursés (droit d'inscription: CHF 20.- selon RIS. Prestation: CHF 80.-). De la somme de CHF 80.-, seulement le montant qui n'aura pas déjà été dépensé pour l'organisation, sera remboursé.

Assurance/Responsabilité

Chaque participant doit avoir souscrit une assurance accident et est pleinement responsable de son état de santé. L'organisateur n'assume aucune responsabilité pour les accidents, les objets perdus, les vols et autres dommages divers. De même, il décline toute responsabilité en cas de dommages causés aux spectateurs ou à des tiers.

Protection des données

L'organisateur se réserve le droit (à moins que vous ne vous y opposiez par écrit) d'utiliser vos coordonnées personnelles à des fins de marketing et de publier sur Internet les images prises durant la course.



Directives techniques

TECHNIQUE DE SKI DE FOND

Elle est libre. Il n'est pas autorisé de faire du skating sur les pistes prévues pour la technique classique, tracées sur le parcours partout où c'est possible.

Technique libre

Tous les styles peuvent être pratiqués sur les tronçons signalisés par des panneaux verts. La technique libre est admise sur le côté gauche du parcours dans le sens de la course. Dans les passages étroits où la séparation est impossible, la technique libre est généralement prescrite.

Technique classique

Les pistes préparées pour la technique classique se trouvent sur le côté droit du parcours dans le sens de la course. Les tronçons séparés et réservés à la technique classique sont signalisés par des panneaux rouges. Il est interdit d'y pratiquer le pas du patineur. Celui qui enfreint cette règle est disqualifié.

Départ

Avant le départ, les participants doivent choisir leur technique pour les premiers kilomètres car les zones de départ sont séparées. La technique libre sera pratiquée sur la gauche du couloir, la technique classique sur la droite, à côté de la zone de départ réservée aux femmes. Des barrières empêchent tout changement de technique sur les premiers kilomètres.

Montées / Descentes

Tout le trajet doit être parcouru à ski. Il est interdit de déchausser, même dans les montées. Les participants qui ne se conforment pas à cette règle risquent d'être disqualifiés par le jury. La seule exception de cette règle est la descente dans la forêt de Staz où les skis peuvent être portés en utilisant le chemin piéton spécialement marqué.

Equipement et changement de skis

- Les skis et les bâtons utilisés doivent correspondre aux règles de la FIS.
- Il est interdit de changer de skis pendant la course. En cas de problèmes techniques avec un ski ou une fixation, le changement d'un seul ski est autorisé.
- Les autocollants ne seront plus envoyés automatiquement aux participants pour des raisons écologiques. Vos skis utilisés pour la compétition ne doivent donc plus les porter. Pourtant, si vous désirez avoir un autocollant

comme souvenir, vous pouvez en demander un à la distribution des dossards.

Concurrent en compétition

Le concurrent doit parcourir tout le trajet de ses propres forces. Il est interdit d'accepter de l'aide d'un « entraîneur » qui lui « fait le chemin » ou qui le pousserait (RIS 340.1.1).

Catégories de départ

(selon informations)

La qualification des catégories de départ n'est plus valable après deux ans d'interruption.

Le participant concerné recule alors d'une catégorie pendant les deux années suivantes.

Fermeture du parcours

- Le parcours sera contrôlé par une « voiture-balai ».
- L'arrivée sera fermée à 16h00 (42.2 km) / 14h00 (21 km). Les concurrents arrivant après la fermeture de la course ne seront plus classés et leurs temps ne seront pas enregistrés.
- Les participants rattrapés par la voiture balai après Pontresina n'ont pas le droit de continuer la course. A Pontresina, La Punt et Zuoz un bus officiel est à la disposition des coureurs attardés pour les amener à l'arrivée ou ils peuvent récupérer leurs sacs d'effets personnels.
- Dernier temps de passage pour 42.2 km: Pontresina 12h45, La Punt 14h15 et Zuoz 15h00
- Participants passant à Pontresina après 12h45 seront dirigés directement vers l'arrivée de Pontresina et ils seront classés dans le demi-marathon. Il leur est interdit de continuer sur la piste du Marathon avec leur dossard.

Disqualification

Sera disqualifiée et exclue de la compétition pour deux ans toute personne qui

- court avec un autre numéro de départ que celui attribué
- court sous un faux nom
- donne son dossard à un autre coureur
- prend le départ dans un autre bloc que celui attribué
- provoque un faux départ
- enlève ses skis sur une partie du parcours à l'exception de la descente dans la forêt de Staz sur le chemin piétons spécialement marqué
- fait du skating sur les pistes réservées à la technique classique
- a un comportement particulièrement non-sportif à l'égard des participants, des organisateurs ou des spectateurs

Le participant suspendu pendant deux ans perd automatiquement sa qualification de départ et recule donc d'un bloc de départ.

Recours

Les recours doivent être communiqués par écrit au jury. Un dépôt de CHF 100.- est exigé. Le délai de recours dure pour les hommes jusqu'à 15 minutes après l'arrivée du 100ème coureur, pour les dames jusqu'à 15 minutes après l'arrivée de la 20ème participante. Autres participants: aucun recours ne peut être déposé après 16h15.

Tampon « arrivée franchie »

Tout concurrent qui finit le marathon de Maloja à S-chanf dans les délais prescrits de 6 heures et 40 minutes reçoit la marque «Ziel erreicht» (arrivée franchie) à sa demande sur son dossard dans la zone d'arrivée.

Transports publics

Les concurrents et les spectateurs sont priés d'utiliser les transports publics, les parkings étant réservés aux cas exceptionnels.

Voitures particulières

Les parkings suivants sont à votre disposition:

Maloja : un nombre limité de places de parking pour les véhicules en provenance du Bergell / d'Italie.

Sils (parking payant): pour les véhicules en provenance de St-Moritz/ Silvaplana. Le retour en direction de Silvaplana/St-Moritz ne sera possible qu'après le départ du Marathon. Service navette entre Sils et Maloja de 6h00 à 8h30.

St-Moritz Islas / carrefour tremplin olympique (gratuit): pour participants arrivant de la direction de la Basse Engadine ou du col de la Bernina etc. ainsi que pour les véhicules amenant des coureurs. Service navette entre parking St-Moritz Islas et Maloja de 6h00 à 8h10.

S-chanf : (parking payant)

Cars

Les cars de plus de 16 personnes doivent se rendre directement au départ à Maloja et quitter immédiatement la place après avoir déposé leurs passagers, aucun parking n'étant prévu.

Service médical

Les 11 postes prévus du service médical sont gratuits pour les participants qui doivent suivre les recommandations des médecins. Un service de massage est également mis à disposition sur la zone d'arrivée à S-chanf.

Stands de fartage et de réparation

Les stands de réparation et de fartage sont mis gratuitement à la disposition de tous les concurrents. Seulement pour le « last minute wax service » de Toko au départ (uniquement fartage à froid des ski de skating, poussette ou klisters à la machine pour les skis classiques) un montant de CHF 10.-- est chargé. Cet argent sera utilisé pour la promotion du ski de fond. Le matériel prêté en dépannage doit être remis au poste de retour du matériel à l'arrivée à Pontresina ou S-chanf. Le premier stand de réparation est situé à environ 1,5 km du départ sur le lac de Sils.

Conseils de fartage

A partir du jeudi 11 mars 2010 vous pourrez trouver chaque jour sur Internet à www.engadin-skimarathon.ch ou www.toko.ch les conseils de fartage ou par tél. au numéro 1600.

Objets trouvés

Le jour de la course tous les objets trouvés, ainsi que le matériel prêté en dépannage, doivent être remis au bureau des objets trouvés ou de récupération des skis/bâtons dans l'aire d'arrivée avant 14h15 (à Pontresina) ou 16h15 (à S-chanf). Dès le mardi 16 mars 2010, tous les objets trouvés - à part les skis et les bâtons - ainsi que les sacs d'effets personnels non récupérés à l'arrivée seront déposés au secrétariat à Samedan (près de la gare). Les skis et bâtons défectueux seront entreposés au magasin d'Engiadina Nordic à Madulain. Voir à cet égard nos instructions dans le journal « Marathonpost ». Tous les objets **doivent** être récupérés avant le 31 mars 2010.

Contrôles anti-dopage

Les participants sont obligés de se soumettre aux contrôles anti-dopage effectués selon le règlement d'Antidoping Suisse. Tout refus du test sera considéré comme résultat positif de dopage et sera transmis à la commission disciplinaire.